

## LIEUX D'ACCUEIL



EVREUX

### INSCRIPTION EN TROIS ÉTAPES

❶ Retrait du dossier quotient familial et de la fiche de liaison de l'enfant, à l'accueil de la Petite-Cité (16, rue de la Petite-Cité) ou en mairies annexes.

❷ Dépôt du dossier et de la fiche de liaison à la Petite-Cité ou en mairies annexes.

❸ Inscription de l'enfant à la Petite Cité ou en ligne sur [evreux.fr/portail-famille/](http://evreux.fr/portail-famille/).

#### + d'info

Service Enfance Ville d'Évreux

02 32 31 89 29 | [enfance@evreux.fr](mailto:enfance@evreux.fr)

*L'inscription préalable est obligatoire pour les mercredis et les périodes de vacances.*

### SUR [evreux.fr](http://evreux.fr) VOUS POUVEZ

- › Payer votre facture en ligne.
- › Éditer vos attestations de paiement.
- › Consulter les plannings d'activités, les projets et les équipes, quartier par quartier.
- › Relever les dates d'inscription.

#### # CLOS-AU-DUC

02 32 38 39 37

5, rue Pierre et Marie-Curie - 27000 Évreux

ACCUEILS  
DE  
LOISIRS

2024-2025

CLOS-AU-DUC

Ville d'Évreux - Service Communication - Septembre 2024



#### Service Enfance Ville d'Évreux

02 32 31 89 29 | [enfance@evreux.fr](mailto:enfance@evreux.fr)

#### Contacts

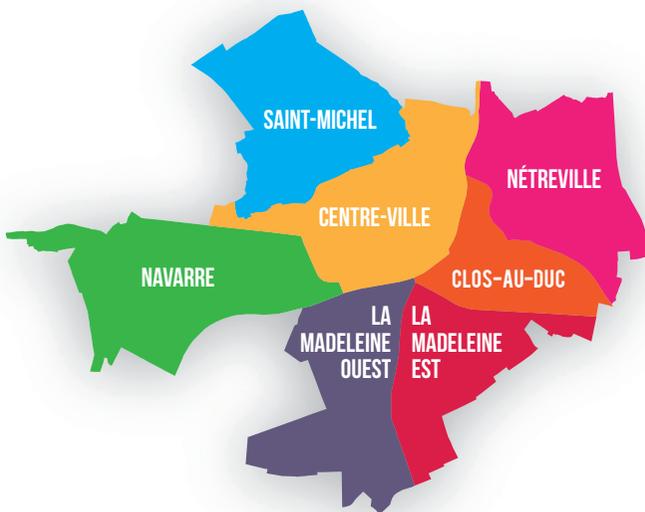
Etienne Bonnechère

02 32 38 39 37 | [alshcad@evreux.fr](mailto:alshcad@evreux.fr)

EVREUX.FR

Les accueils de loisirs de la Ville sont présents dans tous les quartiers et associés aux écoles. Ils accueillent les enfants de trois à douze ans, avant et après l'école, et en journées complètes le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Une équipe qualifiée (direction, animateurs, agents d'accueil et d'entretien) accueille les enfants et les accompagne pour toutes les activités.



- CENTRE-VILLE
- NAVARRÉ
- CLOS-AU-DUC
- NÉTREVILLE
- LA MADELEINE-EST
- SAINT-MICHEL
- LA MADELEINE-OUEST

### ACCUEIL DU MATIN | 7H > 8H30

# (3 - 5 ANS)

# (6 - 12 ANS)

### ACCUEIL DU SOIR | 16H30 > 18H30

# (3-5 ANS)

### MERCREDI | 7H > 18H30

# MATERNEL

(3- 4 ANS)

(4- 5 ANS)

# ÉLÉMENTAIRE

(6 - 8 ANS)

(9 - 12 ANS)

### FONCTIONNEMENT

*Les enfants doivent obligatoirement être inscrits préalablement auprès de l'accueil de loisirs référent.*

### LIEUX DE RESTAURATION

# ÉCOLE DU CLOS-AU-DUC

### VACANCES | 7H > 18H30

*Inscription préalable obligatoire conformément au règlement.*

*Possibilité d'accueil en demi-journée.*